



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 Convocation du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de BOULOIRE.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

DAGUENET Yves	LESOURD Angélique	RENOU Maxime
	PORTE Jérôme	
GIRAULT Sylvère	BUISARD Géraldine	GODMER Elodie
GUICHARD-COTTEREAU Gaëlle	BRANLY Philippe	HERRAULT Anthony
	GRASSIN-VERON Maude	DELOUBES Anne-Marie
SAVOYE Vanessa		
HARASSE Jean-Pierre	TOUCHARD-HERRAULT Mireille	

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 00.

Monsieur le Maire indique que :

- PIE Charlène a donné pouvoir GUICHARD-COTTEREAU Gaëlle
- AMESLON Enzo a donné pouvoir DAGUENET Yves
- DOUYÈRE Olivier a donné pouvoir GODMER Elodie
- VERON Eric a donné pouvoir GRASSIN-VERON Maude

et constate le quorum.

Madame Gaëlle COTTETREAU est désignée Secrétaire de séance.

Décisions et Délibérations

1. Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Monsieur Jean-Pierre HARASSE, Monsieur Sylvère GIRAULT, Madame Maude GRASSIN-VERON, Monsieur Maxime RENO.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire a constaté qu'une liste de candidats avaient été déposées :

Liste 1			
1	Monsieur	Yves	DAGUENET
2	Madame	Gaëlle	COTTEREAU
3	Monsieur	Sylvère	GIRAULT
4	Madame	Géraldine	BUISARD
5	Monsieur	Anthony	HERRAULT
6	Madame	Elodie	GODMER
7	Monsieur	Jérôme	PORTE
8	Madame	Maude	GRASSIN-VERON

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne.

A l'issue des opérations de vote il est constaté les résultats suivants :

- ✓ Nombre de conseillers présents et représentés 19
- ✓ Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) 0
- ✓ Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) 19
- ✓ Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
- ✓ Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau 0
- ✓ Nombre de suffrages exprimés 19

La liste 1 désignée ci-dessus est élue à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10

Le secrétaire de séance,
Gaëlle COTTEREAU

